AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1060
FR0000050049-FS0381

12 juin 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VIEL ET COMPAGNIE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 juin 2014, la société par actions simplifiée unipersonnelle MNC[1] (42 rue de Washington, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 juin 2014, les seuils de 10% du capital et 5% du capital et des droits de vote de la société VIEL ET COMPAGNIE et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VIEL ET COMPAGNIE hors marché.

[1] Contrôlée par Lagardère SCA.